

Passy, le 9 Juillet 2026

OFFRE D'EMPLOI

Vous êtes passionné (e) par votre métier et vous êtes motivé (e) pour contribuer à l'épanouissement des personnes en situation de handicap ?

Alors rejoignez-nous !

Aller Plus Haut est une Association qui accompagne des personnes en situation de handicap (déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés).

L'Association est divisée en trois secteurs : un secteur enfant, un secteur travail et un secteur adulte – HPC Habitat, Projet, Cadre de vie - L'Association compte 24 établissements et services répartis dans la vallée de l'Arve.

Nous recrutons pour notre IME « Le Clos Fleuri », 47 avenue Paul Eluard 74190 PASSY :

1 Accompagnant Educatif et Social ou AMP ou H/F CDI – Temps Plein

pour encadrer des enfants âgés de 6 à 12 ans présentant des Troubles du Neurodéveloppement (TND), notamment des troubles du spectre de l'autisme, troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), troubles du langage, polyhandicap, déficience intellectuelle etc.

Ce professionnel de l'accompagnement travaillera au sein d'une équipe pluridisciplinaire et participera à la mise en place d'un accompagnement individualisé et structuré, adapté aux besoins de chaque enfant.

Missions :

- Encadrer et accompagner les enfants dans leurs activités éducatives, sociales et de loisirs.
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets personnalisés.
- Utiliser et adapter les techniques de structuration (type TEACCH, emploi du temps visuel, scénarios sociaux, etc.).
- Favoriser l'autonomie, la socialisation et le bien-être de l'enfant.
- Travailler en collaboration avec les familles et les partenaires (écoles, thérapeutes, etc.).
- Réalisation des transports entre le domicile et l'IME

- Formation souhaitée : AES, AMP.
- Une expérience auprès d'enfants avec TND est fortement souhaitée.
- Bonne connaissance des troubles du neurodéveloppement et des approches éducatives adaptées.
- Maîtrise des techniques de structuration et d'adaptation de l'environnement.
- Patience, écoute, bienveillance et capacité à travailler en équipe.

Horaires de travail : 9h45 – 17h30

Rémunération brute mensuelle définie selon la CCN du 15 Mars 1966 et les règles de reprise d'ancienneté associées, comprise entre 2 105 Euros et 2 512 Euros

Mutuelle (prise en charge employeur 50 %)

Nombreux avantages CSE

Poste à pourvoir au 24 Août 2026

Postulez dès maintenant en adressant votre candidature (curriculum vitae et lettre de motivation) à :

vbussiere@allerplushaut.fr ; aherlin@allerplushaut.fr ; sberthome@allerplus.fr

Pour toute candidature, une prise de référence sera automatiquement réalisée auprès de vos précédents employeurs, ce que vous acceptez en postulant à la présente offre d'emploi.